Robert Schuman Centre for Advanced Studies

CADRE GÉNÉRAL DES MIGRATIONS SÉNÉGALAISES

Papa Sakho et Fatou Binetou Dial

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/73

Module démographique et économique



CARIM

Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Migrations méditerranéennes et subsahariennes: évolutions récentes module démographique et économique CARIM-AS 2010/73

Cadre général des migrations sénégalaises

Papa Sakho* et Fatou Binetou Dial°

*Maître-assistant - directeur des études, institut de formation et de recherche en population, développement et santé reproductive (IPDSR), université Cheikh Anta Diop de Dakar °Sociologue, institut de formation et de recherche en population, développement et santé reproductive (IPDSR), université Cheikh Anta Diop de Dakar

L'ensemble des travaux de la séri e « Migrations méditerranéennes et sub sahariennes: évolutions récentes » est disponible à l'adresse suivante : http://www.carim.org/ql/MigrationEvolutions.

© 2010, Institut universitaire européen Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [titre], série : "CARIM AS", [n° de série], Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI) : Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen Badia Fiesolana I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI) Italie

http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/ http://www.carim.org/Publications/ http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherch e Appliquée sur les Migr ations Internationales (CARIM) a été créé à l'I nstitut univer sitaire eur opéen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du su d et de l' est de la Méditerranée et d' Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est co mposé d'u ne cellu le de coordination établie au Robert Schu man Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l' Institut Univers itaire Européen et d'un réseau de correspondant s scientifiques établis dans les 17 pay s d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jo rdanie, Liban, Lib ye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant de s pay s de l'Union europ éenne et de s pay s de la région contri buent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent tr ois dim ensions majeures des migrations internati onales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la di sposition du public par le site Web du projet : www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie

Tél: +39 055 46 85 878 Fax: +39 055 46 85 755 Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

http://www.eui.eu/RSCAS/

Résumé

00, l'étude des migrations sénégalai ses a pâti du manque de données Au cours des années 20 actualisées et suffisa mment conceptua lisées. N éanmoins, leur analyse m ontre une reconfiguration géographique des espaces de départ au profit de la région de Dakar devenue pôle principal d'émigration. Par ailleurs, les migrations internationales se sont redirigées depuis des pay s africains vers l' Europe – en partic ulier l' Italie – ainsi que le Maroc et l es Etats- Unis. Enfin, la baisse de l'émigration forcée est toujours tributaire d'une éventu elle amélioration de la situation en Casamance. Le Sénégal accueille des i mmigrés de proxim ité issus des pay s frontaliers (Guinée, Mauritanie). L'imm igration évolue en fonction de s crises politiqu es sous-régionales. Les flux de migrations internes d'Est en Ouest demeurent significatifs du fait de la littoralisation des activités et de la périphérisation de vastes régions i nternes marquées par l'enclavement et le sous-équipement. Elles ont pour effet le renforcement de la macrocéphalie de l'armature urbaine. La gestion des migrations fait l'objet d'interférences et de com pétitions entre les différentes branches de l' Etat. En l'absence d'une politique cohérente, les interventions du gouvernement sont souvent influencées par les pays de destination, en particulier européens, en dépit des efforts de la société civile.

Abstract

In the 2000s, the study of Senegalese migration has suffered from a lack of thoroughly conceptualized and up-to-date data. Nevertheless, analyses show a reshuffling of departing areas and a reconfiguration in favour of migration to Dakar which has become the main pole of emigration. In ternational destinations have changed from Africa mainly to Europe and particularly to Italy, but also to Morocco and the US. Furtherm ore, forced emigration is a result of the atmosphere of instability prevailing in Casamance. Senegal still receives migration flows from neighbouring states (Guinea and Mauritania). Immigration evolves according to sub-regional political crises. Internal migration is east-western due to the flow of activities in coastal areas and the peripherization of large internal regions stricken by their enclosure and lack of infrastructure. These internal migrations reinforce the macrocephalic urban framework of the country. Due to its various components, the state has difficulties in distributing roles. Thus, the management of migration is subject to interference and competition and policies are often directed by European destination countries.

Liste des sigles et abréviations

ANEJ	Agence pour l'Emploi des Jeunes
ANSD	l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APIX	Agence des Grands Travaux
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIT	Bureau International du Travail
CARITAS	Réseau Secours Catholique
CEPOD	Centre d'Etudes de Politique pour le Développement
CONGAD	Conseil des ONG d'appui au développement
CSPLP	Cellule de suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté
DGP	Direction Générale du Plan
DPEE	Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
DRC	Development Research Centre
EMUS	Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal
ENDA DIAPOL	Environnement Développement Afrique Dialogue Politique
ESAM	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
INED	Institut National d'Etudes Démographiques
IPDSR	Institut de formation et de recherche en Population, Développement et Santé de la Reproduction
MAFE	Migration AFrique Europe
MATCD	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Coopération Décentralisée
MDCL	Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales
MFDC	Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance
MSE	Ministère des Sénégalais de l'Extérieur
ONUDC	L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
REMUAO	réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UNFPA	Fonds des Nation Unies pour la Population au Sénégal
•	

Introduction

De l'indépendance aux années 1990, les crises éc onomique et écologique combinées à l'instabilité politique en Afrique ont renforcé les mouvements internes hérités de l'époque coloniale et nourri les migrations internationales au départ du et vers le Sénégal (REMUAO, Bocqu ier, 2000). Les années 1990 ont été marquées p ar un regain de tensions économiques, p olitiques et sociales dan s les pay s africains, le durcissement des politiques européennes, la médiatisation des questions liées à la migration dans les pays d'Europe et de départ. Par conséquent, les flux migratoires se sont réorientés et diversifiés au gré d es o pportunités. Cette évolution soulève u n certain no mbre de prob lématiques et débats tant scientifiques que politiques. Elle amèn e notamme nt à s'interroger sur la nouvelle configuration sociodémographique et spatiale de l'ém igration sénégalaise, l'ém ergence de nouvelles questions liées au retour et à la féminisation de la migration, le lien entre la migration et le développement, les migrations internes et l'aménagement du territoire, la gestion politique de la migration.

Les données utilisées sont tirées des statistiques officielles de sources nationales et internationales et datent essentiellement du début des années 2000 : l' Enquête sur les Migrations et l' Urbanisation au Sénégal (EMUS) de 1992/93, l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II) de 2001/2002, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2002 réalisées par la Direction de la prévision et de la Statistique (DPS) devenue l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et l'enquête « Migration Afrique Europe » (MAFE) qui b ien que réalisée en 2007 n e couvre que la Région de Dakar. Leur utilisation est soumise à un certain nombre de précautions préalables.²

La présente note est axé e sur 4 points : l'émigration et les problématiques qu'elle soulève, l'immigration, les migrations internes et ses effet s sur l'aménagement du territoire et enfin les acteurs des migrations.

1. La nouvelle configuration de l'émigration sénégalaise

1.1. Tendances sociodémographiques : stocks et flux

Le stock d'é migrants fai t l'objet d'estimations différentes selon les sources. Le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur (MSE, 2006) l'estime à 648 600 pour la période 2003/2004. Les évaluations des institutions internationales sont largement inférieures aux chiffres des autorités sénégalaises: Il sétaient 463 403 en 2005 selon le Programme des Nations Unies pour le Développem ent (PNUD) et 479 515 au cours de la période 1995/2005 selon le rapport *Migration, Globalisation and Poverty* du *Development Research Centre*(DRC, 2007).

Pa ys Sahéli en, le Sénéga l, a été de tout temps un espace de mobilité par couru par des populations pastor ales et des caravaniers. La politique coloniale de littoralisation va réorienter les mouvements Nord-Sud (forêt/Méditerranée) Ouest-Est (côte/hinter land) et Col onie/Métropole avec l'économie de la traite. Entre 1988 et 1993, selon les résultats de la REMUAO, «Les axes de migrations internationales ont fait preuve d'un e remarquable constance depuis les Indépendances ». Ils sont marqués par une nette prédominance des échanges in ternationaux entre pays d'Afrique de l'Ouest et la per manence de « couples migratoires » entre le Sé négal, la Mauritanie, la Guinée et la Côte d'Ivo ire. Cf. P.Bocquier, 2000.

² Les données du Ministère des Sénégalais de l'Extérieur collectées au n iveau des représentations diplomatiques sont sousestimées et incomplètes et celles des organisations internationales sont pour la plupart sur-estimées. Dans les enquêtes au Sénégal, le migr ant international est défini p ar la durée de son séjour dans le pays de destination (s ix mois), le lie u de naissance sans tenir compte ni de la nationalité ni de l'intention de migrer. Cette lacune est corrigée dans l'enquête MAFE dont le questionnaire biographique permet de retracer tous les aspects de la vie du migrant.

Les données sur les stocks présentent des lacunes qui apparaissent s ouvent contradictoires. Ainsi, selon les autorités (So mé, 2009), près de deux ém igrants sur trois (63.2%) résidaient en Afrique en 2003/2004 (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition du stock de migrants sénégalais selon l'aire de destination en 2003/2004

Destination	Effectif	%
Afrique 410	000	63,2
Europe 190	000	29,3
Amérique 43	200	6,7
Asie 5	400	0,8
Total	648 600	100,0

Source: Somé, 2009

Ces données ne correspondent pas à celles contenues da ns le rap port migration, mondialisation et pauvreté du DRC (DRC, 200 7). En effet, les migrants en Fr ance (18,0%), en Italie (10,0%) et Allemagne (5,0%) représentent selon le DRC 33,0% du total, un chiffre supérieur à la population émigrée dans toute l'Europe (29.3%) selon les autorités sénégalaises.

Les statistiques portant sur les stocks d'émigrés sénégalais en France selon le sexe en 1968 et 1990 (Diakho, 2007) apportent des informations concernant la féminisation de la migration (tableau 2).

Tableau 2 : Effectifs des immigrés sénégalais en France selon le sexe, 1968 et 1990

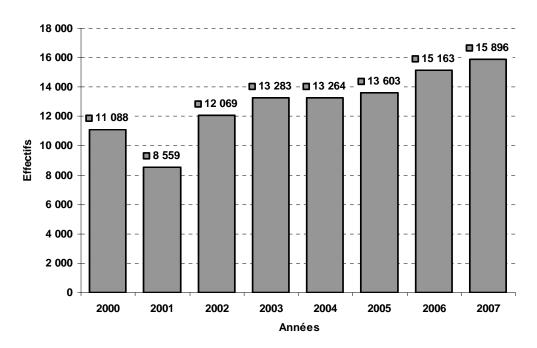
Année	Masculin	Féminin	Ensemble	% femmes
1968	7 236 452	7	688	5,9
1990	26 670	17 010	43 680	38,9

Source: Diakho, 2007

Les données montrent que si le stock des ém igrés sénégalais en France a été multiplié dans l'ensemble par 5,7, l'émigration féminine a cru à un rythme dix fois supérieur à celle de la population masculine (respectivement multipliées par 37,7 et 3,7).

Selon l'UNESCO, le stock des étudiants est en croissance régulière depuis 2002. En 2006, elle l'évaluait à 11 063 soit 20% du no mbre total d'ét udiants in scrits dans l'enseignem ent supérieur sénégalais. (UNESCO, 2008) La Fran ce restait la destination privilégiée avec 85 % du stock total. (Figure 1)

Figure 1 : Effectifs des étudiants sénégalais en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur, 2000 - 2006



Source: UNESCO, 2008

Selon la Banque Mondiale, les travailleurs qualifiés représentaient 24,1% du stock des émigrés en 2000 (Docquier et al., 2004 ; Dia, 2006). En 2007, le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) évaluait le stock de réfugiés sénégalais à 15 832 personnes dont 95 % en G ambie et Guinée Bissau du fait de l'insécurité permanente pour les populations civiles en Casamance (Somé, 2009).

Quant aux flux, ils sont évalués à un rythme moyen annuel de 34 000 par le RGPH III entre 1997 et 2002 (ANSD, 2008) et de 33 791 entre 1997 et 200 1 par l'ESAM II (DPS, 2004). En 2002, selon les données du RGPH III, le Sénégal a connu un taux d'émigration de 1,8%. (Lessault, 2009).

Tableau 3 : Effectifs de la population émigrée entre 1997 et 2001 selon le sexe et l'âge, année 2002

Cuarra diâna	Masculi	Masculin		Féminin		Total	
Groupes d'âge	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
< de15 ans	4 515	2,7	2 094	1,2	6 608	3,9	
15-34 ans	94 753	56,1	19 820	11,7	114 573	67,8	
35-54 ans	40 089	23,7	4 3 1 7	2,6	44 406	26,3	
55 ans et plus	2 490	1,5	259	0,2	2748	1,7	
Non disponible	391 0,2		227	0,1	618	0,4	
Total	142 238	84,2	26 716	15,8	168 953	100,0	

Source: ESAM II (DPS, 2004)

Plus de 4 é migrés sur 5 (84,2 %) étaient de sexe masculin. Plus de 2 sur 3 (67,8 %) partis au cours de la période étaient âgés de 15 à 34 ans. Les femmes de cette tranche constituent plus du 1/10 de tous les émigrants de la période. La sec onde cohorte de migrants la plus importante (26,3%) est constituée essentiellement d'hommes âgés de 35 à 54 ans. (Tab leau 3). Plus d'un migrant sur deux ét ait marié (51,7%) et un sur dix polygame.

Tableau 4 : Effectifs de la population émigrée entre 1997 et 2001 selon le milieu d'origine et l'ethnie ou la nationalité (en %), année 2002

Ethnie/nationalité	Population émigrée			Pop	ulation tota	ile
de l'émigré	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Wolof/Lébou	51,8	41,5	46,7	47,0	42,8	44,5
Poular	22,0	34,0	28,0	19,7	29,1	25,2
Sérère	4,9	6,8	5,8	11,8	15,2	13,8
Diola	3,1	4,6	3,8	6,2	4,1	5,0
Manding/Sossé	4,4	2,3	3,4	4,6	3,5	3,9
Soninké	4,5	2,9	3,7	2,0	1,4	1,6
Autres Sénégalais	6,9	4,9	5,9	6,7	3,0	4,5
Africains	1,8	3,0	2,4	1,3	0,7	1,0
Autres étrangers	0,6	0,0	0,3	0,5	0,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ESAM II (DPS, 2004)

Globalement, la répartition de pop ulation émigrée du Sénégal entre 1997 et 2001 selon l'éthnie et le milieu de départ est co nforme à celle de la ré partition générale de la population résidente : Elle reflète l'importance démographique des Wolofs/Lé bous, Poulars et Sérères (80,5% contre 83,5%). Une analy se plus fine rapportée au milieu de départ et à la population totale permet d'émettre deux hypothèses : d'une part, une certaine propension à la migration des Wolofs/Lébous et Soni nkés des villes et des Poulars des campagnes contrairement aux Sérères et, d'autre part, l'émergence du Sénégal comme pays de transit de migrants africains. (Tableau 4).

Tableau 5 : Effectifs de la population émigrée entre 1997 et 2001 selon la raison du départ et le milieu de résidence (en %), année 2002

Raison principale	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Travail	66,7	69,1	67,9
dont Raisons professionnelles/Mutation	9,5	4,8	7,2
Manque de travail	31,6	31,8	31,7
Emploi trouvé	25,6	32,5	29,0
Famille	13.0	13.0	13.0
dont Mariage	6,2	7,6	6,9
Autres raisons familiales	6,8	5,4	6,1
Etudes/Formation	14,0	6,5	10,3
Autres	6,3	11,3	8,8
dont Santé	0,2	0,9	0,6
Calamités/Sinistres/Sécheresse	0,1	0,0	0,0
Autres raisons	6,0	10,4	8,2
Non disponible	0,0	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source: ESAM II (DPS, 2004)

Pour la période 1997-2001, les déterminants des flux sont liés essentiellement au travail et dans une moindre mesure aux études, au regroupement familial et à la migration forcée (tableau 5). En effet, le travail motive plus du 2/3 des départs (67,9%). Les ruraux (32,5%) sont relativement plus flexibles en ce qui concerne les oppor tunités d'emploi à l'extérieur que les citadins (25, 6%), probablement en

raison d'un n iveau de qualification plus bas. Un e proportion importante de départs sont également motivés pour des raisons familiales (13,0%) soit pour se marier (près de 7 %) ou pour d'autres raisons familiales (6 %). Les étud es et la formation représentent le troisièm e motif (10,3%) surtout pour les départs depuis les villes (14,0%).

Quant aux raisons liées à l'insécurité, selon les données du HCR, les demandes d'asiles, après avoir atteint un record en 2001 avec 8 535 demandes, se sont stabilisées autour de 700 à 1 000 par an depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et le Mouvement des Forces Démocratiques de Casa mance (MFDC) en 2004. Elles sont adressées à plus de 90% à la Guinée Bissau (Somé, 2009).

1.2. Une nouvelle configuration géographique

Historiquement, l'émigration sénégalaise a été marquée par une redistribution géographique des lieux de départ et de destination.

1.2.1 Un glissement géographique des aires de départ : de la vallée du Fleuve vers la Région de Dakar

Selon l'EMUS, entre 1988 et 1993, l'émigration internationale partait principalement des zones rurales de la vallée du fleuve Sénégal et le bassin ar achidier qui com mençait à é merger comme région de départ importante suite aux aléas climatiques et à la crise agricole. Toutefois, selon le RGPH III, entre 1997 et 200 2, les flux provenant de Dakar (26%) ont supplanté ceux de la vallée (12%) alors que Touba se distingue (7%) dans le Bassin arachidier. (ANSD, 2008)

De nouvelles aires urbaines intérieures se sont développées. La tendance est donc à une métropolisation relative du sy stème migratoire sénégalais, mais aussi à la généralisation des zones de départ des émigrants internationaux à l'intérieur du pays. (figure 2)

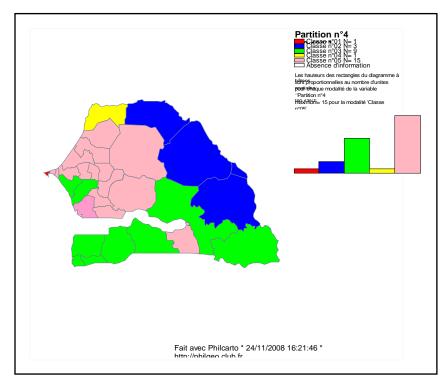


Figure 2 : Profil de la migration internationale des départements du Sénégal entre 1997 et 2002 (2001 ou 2002 ?)

Source: Lessault D. et M. Cora, 2009

1.2.2. Une nouvelle configuration de la géographie des destinations

Alors qu'en 1992, les 2/3 des flux d'émigration sénégalais étaient dirigés vers d' autres pays africains (Somé, 2009), les migrations vers l'Europe ont gagné du terrain au cours de la décennie suivante. Par ailleurs, entre 1997 et 2002, l'Italie est devenue la première destination des émigrés sénégalais, devant la France, (destination du Nord « traditionnelle ») (38%) et les pays frontaliers (Gambie et Mauritanie) (26%) (OCDE, 2002, cité par Diakho, 2007). Sel on le RGPH III, ces quatre pay s ont accueilli près des 2/3 (64%) des ém igrés sénégalais p artis entre 1997 et 20 02. Les pays du Maghreb (10%) et les Etats-Unis d'Amérique (6%) sont aussi devenus des pays d'accueil importants, parmi la soixantaine de destinations des migrants sénégalais.

1.2.3 Des profils migratoires régionaux différenciés selon les destinations

La ty pologie des régions d'é migration sénégalais es selon les destinations privilégiées à partir du RGPGH III met en exerg ue 1) la Région de Dakar, dont les migrants récents se sont majoritairement dirigés vers l'Europe du Nord 2) les espaces transfrontaliers dont les flux sont partagés entre l'Afrique (Ouest et centre) et l' Europe du Nord (Ouest et Nord) et 3) le bassin ar achidier, qui suite à 1 a sécheresse des années 1970 et aux po litiques d'ajustement structurel des années 1980 est de venu un nouveau foyer d'émigration vers l'Europe du Sud.

Le recou rs à l'ém igration intern ationale correspond à une stratégie historiq ue de désen clavement socio-économique³(Sakho, 2005). Elle relève d'une trad ition de mobilité historique du *Dioula* (commerçant) dans la sous-région, accentuée par la situ ation fron talière et l'échec du dév eloppement économique postcoloniale. Elle repo se sur un retour quasi systématique des émigrants, profondément attachés à leurs valeurs, et les remises d'argent effectuées pendant leur séjour dans leur pays d'accueil et au terme de leur du rée d'activ ité, facilitant le ur r éinsertion. L'émigratio n relèv e en fin d'un fonctionnement communautaire, consolidé par de solides associations établies à l'étranger (Daum, 1998).

1.3. Problématique du retour

En l'absence de données à l'échelle du Sénégal, le s résultats de l'enquête MAFE indiquent que les migrants dakarois sont prédisposés au retour. Apr ès 10 ans passés à l'étranger, plus d'un migrant sur quatre est rev enu dans son pays d'origine. Environ quarante ans après le départ, un migrant sur deux est rentré. Après 10 ans, un migrant sur deux résida nt dans un pay s africain est rentré contre un migrant sur c inq vivant en Europe. A l'issue de 25 a nnées passées hors de leur pay s, trois émigrants sur quatre sont rentrés. En dépit du fait que les re tours au pay s de ceux ay ant séjourné moins d'une année ne sont pas pris en compte dans l'Enquête MAFE, des recherches qualitatives sur la « migration circulaire », suggèrent que ce type de migration est assez habituel, en particulier chez les Sénégalais d'Italie (Riccio, 2001 et Riccio, 2005 cités par Metzger, 2009). Ces données tém oignent de la réversibilité de la migration contrairement aux discours en Europe sur l' « exode » des migrants d'Afrique subsaharienne. (Beauchemin et Lessault, 2009)

1.4. Emigration, transferts financiers et développement

L'importance accordée p ar les politiques et éco nomistes à l'émigration sénégalaise est liée essentiellement aux enjeux financiers (Gupta, Pattillo et Wagh, 2007). Quelles sont les caractéristiques et les déterminants de ces transferts ? Qu'en est-il de ses effets sur le développement ?

-

³ Dans l'espace d es trois frontières, espace transfrontalier oriental, la diaspora était estimée à Di awara à 900 ind ividus, soit près d'un natif sur cinq, à Missir ah à 400, soit u n natif sur di x. En 2000, au moins les 2/3 de s départs se faisaient vers l'étranger et en particulier la France.

1.4.1. Caractéristiques et déterminants des transferts

Les montants des transferts reçus au Sénégal sont estimés à 152 milliards de FCFA en 2000, 251 en 2002 (Direction de la Prév ision et de la Statistique, 2002), et 398 en 2005 (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, 2005). Des données plus récentes estiment le montant de ces envoi s à 460 milliards de FCFA en 2007 (Direction de la Prév ision et des Et udes Economiques, 2008) soit une progression nette d'environ 20% entre 2005 et 2007 (Somé, 2009). Cette évolution est corroborée par celle des transferts en provenance de l'Italie qui ont quasiment doublé entre 2001 et 2 003 (Sakho, 2007). (Cf. Tableau 6).

Tableau 6 : Volumes des transferts rapides en provenance de l'Italie, 2001 – 2003 (en FCFA)

Année	Montant
2001	17 187 000 000
2002	16 394 000 000
2003	30 901 000 000

Source: Sakho, 2007

Les transferts sont caractérisés selon les enquêtes ESAM II et MAFE par leur régularité même si un migrant sur t rois (32%) envoie des so mmes qui pe uvent appara ître « modiques », co mprises entre 50 000 et 100 000 francs CFA. Selon l'ESAM II, en tre 1997 et 2002, 41,8 % des ménages sénégalais dont un membre vivait à l'étranger recevaient régulièrement de l'argent et 30,9 % de façon irrégulière. Dans la région de Dakar, en 2007, plus de 3 migrants sur 5 (6 1%), ont effectué un transfert, qu'il s'agisse d'argent ou de biens (MAFE, 2009). 39% de ces migrants ont effectué au moins un envoi par mois au cours des 12 mois précédant l' enquête, 23% régulière ment et 36% occa sionnellement (BCEAO, 2008). La fréquence des envois mensuels est pratiquement la même quel que soit le lieu de résidence des migrants (Cf. Tableau 7).

Tableau 7 : Répartition des migrants, selon la fréquence des transferts monétaires effectués au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (en %), 2007

Enáguanas	Zone de ré	Engamble		
Fréquence	Europe	Afrique	Autre	Ensemble
Au moins une fois par mois	40,0	37,0	39,0	39,0
Régulièrement mais moins souvent	22,0	25,0	19,0	23,0
Occasionnellement 36,0		34,0	41,0	36,0
Pas de réponse	2,0	3,0	1,0	2,0
Ne sait pas	0,0	1,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête MAFE

⁴ Le Sénégal est aujourd'hu i le troisième pa ys de l'Afrique s'ubsaharienne (derrière le Nigéria et le Kenya) en termes de volume des transferts qu'il reçoit de ses migrants (en valeur absolue) et le quatrième (derrière le Lesotho, le Cap Vert et la Guinée Bissau) en terme de poids relatif des transferts. Entre 1997 et 2002, le volume de ces transferts était passé de 6,8% à 81,7% du montant to tal de l'Aide Publique au Déve loppement (APD). En effet, alors que l'APD est passée au cours de la même période de 2 40 à 208 milliards, le volume des transferts de fonds a augmenté de 16 milliards à 169 milliards (MSE, 2006). En 2005, les transferts de fonds représentaient 7,8 % du PIB, 9,1 % en 2006 et 11 % en 2007. Les transferts officiels représentent le ¼ des importations FOB, le 1/3 des exportations, 82 % de l'APD, 7% du PIB (25 % du PIB au Lesotho, 15% du PIB au Cap Vert et 9 % du PIB au Maroc) et le double du montant de la dette extérieure.

En 2007, l'origine des transferts reçus montre que les migrants dakarois établis en Europe (63%) et en Amérique/Asie (65%) affichent une plus grande propension à effectuer des transferts que ceux établis en Afrique (45%). Déjà, entre 1997 et 2002, selon l'ESAM II, quatre émigrés sur cinq vivant en Europe (80,8 %) envoyaient de l'argent à leurs proches restés au pays.

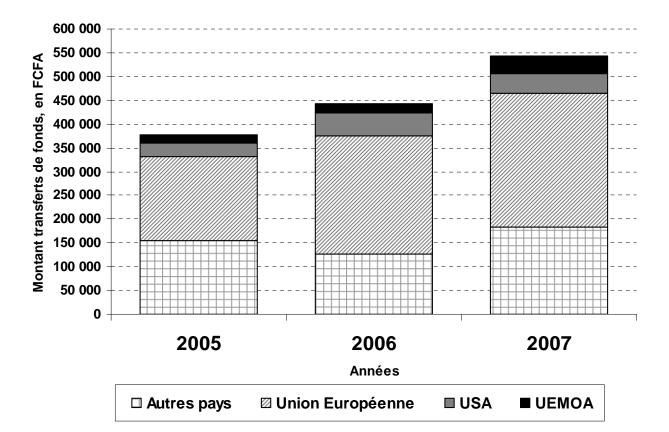


Figure 3 : Transferts de fonds reçus des émigrants entre 2005 à 2007 (en FCFA)

Source: BCEAO, 2008

Les résultats de la régression logistique (voir annexe tableau 1), effectuée pour identif ier les facteurs ayant un impact sur la propension à effectuer des transferts vers la région de Dakar, indiquent que les m igrants résidant en Afrique sont moins disposés au transfert de biens que ceux vivant en Europe, cet écart étant principalement dû aux différences de revenus.

S'agissant de l'utilisation des transferts : « survivre d'abord, investir ensuite ? », toutes les enquêtesménages quelle qu e soit la périod e attestent que l'argent reçu par les ménages est utilisé à des fins de consommation do mestique. Ces t ransferts d'arg ent constituent 8 0% des ressources finan cières d es ménages de la vallée selon Daum. Elles couvrent 95% des dépenses des ménages dans certains villages de la région de Louga. A Dakar, c'est aussi le cas de 85% des ménages (Daum, 1998 ; Sakho, 2007). ⁵

⁵ Selon les don nées de MAFE (2008), l'argent est utilisé so it pour pay er les factures, la lo cation et les dépenses de consommation courant es (72%), soit pour la célébration de cérémonies familiales ou des fêtes religieuses (13%). Seulement 2% de ces ménages ont eu recours à ces transferts pour l'achat d'un logement.

Tableau 8 : Répartition des migrants ayant effectué un transfert selon l'utilisation des fonds par leurs ménages d'origine (en %), 2007

T74212 42	Zone de résid	ence des migra	nts	E
Utilisation	Europe	Afrique	Autre	Ensemble
Loyers, factures	36,0	29,0	39,0	36,0
Dépenses quotidiennes	37,0	39,0	28,0	36,0
Soins médicaux	3,0	4,0	2,0	3,0
Frais de scolarité	3,0	3,0	2,0	3,0
Épargne 0,0		0,0	1,0	0,0
Cérémonies et fêtes religieuses	11,0	14,0	19,0	13,0
Financer un voyage à	0,0	1,0	1,0	0,0
Achat d'un logement	2,0	1,0	0,0	2,0
Autre 4,0		1,0	6,0	4,0
Refus de répondre	0,0	0,0	0,0	0,0
Pas de réponse	2,0	6,0	1,0	2,0
Ne sait pas	1,0	1,0	0,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête MAFE-2008

Si les transferts sont prioritairement destinés à des besoins de consommation courante et participent à la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des ménages dakarois, il sont aussi susceptibles d'accroître le risque de dépendance économique parmi les bénéficiaires.

1.4.2 Filières des transferts

Le poids des transferts rapides qui ap paraît dans les statistiques officielles est corroboré par les résultats des enquêtes, au moins en ce qui concerne l'argent desti né aux ménages. En effet, près des ménages dak arois (73%) bénéficiant de transferts d 'argent ont déclaré l' avoir reçu par le biais de sociétés de transferts rapides (Cf. Tableau 9).

Tableau 9 : Répartition des migrants, selon le mode d'envoi de fonds généralement utilisé et le lieu de résidence (en %), 2007

Mode d'envoie des fonds	Zone de r	Zone de résidence des migrants			
wiode d'envoie des fonds	Europe	Afrique	Autre	Ensemble	
Il apporte l'argent lui-même	5,0	8,0	2,0	5,0	
Un ami/parent apporte l'argent	12,0	18,0	9,0	13,0	
Par agence de transfert	75,0	58,0	70,0	73,0	
Par virement bancaire	1,0	1,0	7,0	2,0	
Par l'intermédiaire d'un commerçant	3,0	7,0	8,0	4,0	
Autre 1,0		1,0	1,0	1,0	
Pas de réponse	2,0	4,0	2,0	2,0	
Ne sait pas	1,0	1,0	0,0	1,0	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: Enquête MAFE

⁶ Entre 1999 et 2003, les transferts rapides d'argent représentent 51,8 % du montant total des transferts en 2007 (Cf. BCEAO Agence nationale du Sénégal, Extrait de la balance des paiements, 2008).

22% des m igrants ont eu recours à des réseaux informels. ⁷ Dans la mesure où ces transfert s sont destinés à l a conso mmation dom estique, il n' est pas exclu que les tr ansferts de stinés aux investissements passent par d'autres canaux ignorés ou tus par les ménages.

1.4.3. Transferts, investissements et développement

Le débat sur l'impact des transferts se situe à deux niveaux, local et macroéconomique. A l'échelle locale, l'émigration a donné un seco nd souffle aux v illes intérieures, an ciennes escales du bassin arachidier to mbées en l'éthargie après la période fastueuse de la traite, g râce à la promotion immobilière et le commerce (Sakho, 2007; Mboup, 2006).

Dans la périphérie orient ale enclavée du Sénégal, les ménages vivant dans des localités en pa ys soninké sont dépendants des transferts des émigrés et/ou de l'agriculture. Les retraites, très f aibles ou inexistantes en raison des difficultés de l'Etat, sont également compensées par les investissements des émigrés dans les services sociaux de base. La modernisation de l'habitat se manifeste par le bâti « en dur » et la construction d'immeubles à plusieurs niveaux (Sakho, 2007).

A l'échelle macroéconomique, même si le gouv ernement co nsidère la migration comme une question glo bale de dévelo ppement, les transferts n'ont pas contribué à l'éc onomie générale car ils n'ont pas été investis dans les secteurs formels dits productifs. Selon certains migrants, ce phénomène serait lié à l'attitude de l'Etat dans la politique de privatisation, ce dernier préférant avoir recours à des bailleurs de fonds pour la reprise des secteurs économiques rentables (Sakho, 2007).

2. L'immigration

2.1. Les caractéristiques et les déterminants des stocks et des flux

Les stocks d'immigrants, restés relativement stables aux alentours de 120 00 0 entre 1976 et 1993, ont connu depuis une croissance importante et atteignaient 325 940 en 2005 (Somé, 2009). Ainsi, le taux d'immigration serait passé de 1.2% en 2001 à 3% en 2005 (EMUS, 1997; Fall, 2003).8

⁷ Services d'un porteur, qu'il s' agisse d'un ami ou d'un paren t proche (13%), par eux-mêmes (5%) ou par le biais d'un commerçant (4%).

⁸ L'analyse des données statistiques de l'Ag ence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) pâtit d u fait que les définitions utilisées incluent dans le conc ept d'immigrant aussi bien l'é tranger qui s'install e que les Sénéga lais de retour. Ainsi dans l'enquête de l'ESAM 43% des personnes considérées comme migrantes par l'ANSD ont déclaré ne pas l'être. Le nombre d'étrangers était est imé à 119 000 lors du rec ensement de 19 76 et 123 400 lors du recensem ent de 1988. En 1993, la population étrangère était estimée à 121 300 soit 1,5 % de la population totale.

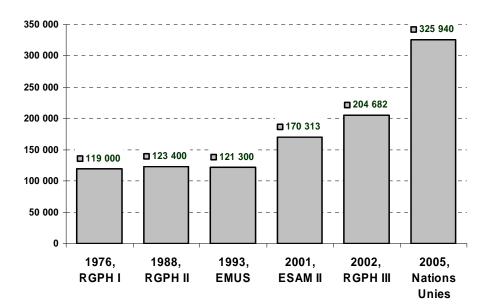


Figure 4: Population étrangère au Sénégal selon différentes sources, 1976 - 2005

Selon les données du RGPH III, en 2002, sur un stock de 44 355 imm igrants⁹, les étaient ouest africains (73,9%) dont la moitié originaires de Guinée (38,5 %);

Les ressortissants de la Mauritanie (15 %), de la Guinée-Bissau (11 %), du M ali (8 %), du Cap-Vert (4 %) et de la Gambie (3 %) témoignent du poids de la migration de proximité (Somé, 2009). Les Européens (9%) constituent la seconde communauté étrangère loin devant les autres régions d'Afrique et du monde. Près de la moitié étaient des femmes (49,8 %), et avaient moins de 29 ans (49.1%). Près de 3 migrants sur 5 (57,7 %) résidaient au Sénégal depuis plus de cinq ans (tableau 10).

Tableau 10 : Répartition du stock des immigrants internationaux durée de vie selon la nationalité, 2002

Nationalité	Effectif	%
Africains de l'Ouest	32 787	73,9
Africains du Centre	3 774	8,5
Africains du Nord	710	1,6
Autres Africains	240	0,5
Américains 548		1,2
Asiatiques 336		0,8
Européens 3	993	9,0
Orientaux	794	1,8
Autres	557	1,3
Sans réponse	616	1,4
Ensemble	44 355	100,0

Source: RGPH III (ANSD, 2008)

⁹ Sont considérés comme immigrants, l'ensemble des personnes nées à l'étranger et présentes au Sénégal en décembre 2002, date de l'enquête. Par ailleurs, si la nationalité donne une idée sur l'origine, e lle ne permet pas de savoir la pro venance géographique du migrant en cas de trajectoire migratoire complexe.

Les flux d'immigrants récents ont été évalués lo rs du RGPH III de 1997-2002, à 71 772 personnes, soit 0,8 % de la populati on totale. Les ressortissants d'Afriqu e de l'Ouest, avec 68.7% % provenaient majoritairement de Guinée (47,9 %) en 2002 (Tableau 11). Pr ès de 4 immigrants internationaux récents sur 5 (78.8%) se sont installés dans la région de Dakar. (ANSD, 2008)

Tableau 11 : Répartition du flux des immigrants internationaux au cours de la période 1997-2002 selon la nationalité, 2002

Ethnie ou nationalité	Effectif	%
Africains de l'Ouest*	13 431	68,2
Africains du Centre	2 530	12,9
Africains du Nord	385	2,0
Autres Africains	156	0,8
Américains**	322	1,6
Asiatiques	220	1,1
Européens	2 024	10,3
Orientaux	225	1,1
Autres	147	0,7
Sans réponse	240	1,2
Ensemble	19 680	100,0

Source: RGPH III (ANSD, 2008)

Dans la périphérie nord-est, l'immigration internationale est plutôt de proximité. En effet, selon les résultats du RGPH III, la région de Tambacounda, dont 95.5% des immigrés proviennent d'Afrique de l'Ouest, arrive en seconde position (8. 5%) derrière la région de Dakar. (ANSD, 2008). A Kidira et Diawara, un immigré sur dix provient du Mali et de la Mauritanie, pay s frontaliers avec lesquels le Sénégal partage la même aire socioculturelle (Sakho, 2005).

Les déterminants des flux de la migration vers le Sénégal

En 2002, selon l' ESAM II, près du tiers des étrangers (31,8 %) se sont installés au Séné gal à la recherche d'un em ploi (12,2 %), de meilleures opportunités économiques (15,3 %), ou pour la disponibilité des terres (4,3 %).

Tableau 22 : Répartition du flux d'immigrants de la période 1 997-2001 selon la raison d'installation en 2002 (%)

Raison d'installation	%
Travail	31,8
dont Raisons professionnelles/Mutation	12,2
Meilleures opportunités économiques	15,3
Terres disponibles	4,3
Famille	51,4
dont Mariage	13,3
Autres raisons familiales	38,1
Etudes/Formation	6,8
Autres	9,9
dont Santé	1,2
Autres raisons	8,7
Non disponible	0,2
Total	100,0

Source : ESAM II (Somé, 2009).

Les conditions difficiles du m arché du travail e xpliquent en partie pourquoi les travailleurs étrangers sont concentrés essentiell ement dans les activités individuelles (85 %). Dans les entreprises privées (11,4 %), et surtout l'administration publique (1,5 %) et en fin le secteur parapublic (0,9 %) au sein desquels la préférence nationale i mporte davantage, on ne retrouve guère qu'un immigrant sur cing. (Tableau 13).

Tableau 33 : Répartition des étrangers au Sénégal selon le secteur d'activité/activité actuelle, 2002

Secteur d'activité/activité actuelle	Effectif	%
Gouvernement 711		1,5
Secteur parapublic	459	0,9
Société privée	5 550	11,4
Activité libérale	41 187	85,0
Non disponible	566	1,2
Total	48 473	100,0

Source: RGPH III (ANSD, 2004)

Les étudiants et les per sonnes en formation représentaient 9,6 % des étrangers en 2002. Ils étaient généralement concentrés dans l'en seignement supérieur mais aussi à tous les niveaux de l'éducation du système public et privé. Toutefois, le principa l motif d'immigration était d'ordre fam ilial, évoqué par plus de la moitié des immigrants _(51,4 %). Il s' agissait surtout de m ariage (13,3 %) et de regroupement familial (38,1 %).

Le nombre de réfugiés au Sénégal est passé de 56 602 en 2000 à 20 421 en 2007 (HCR, 2008). Ils étaient essentiellement Mauritaniens (95,5 %) et, du r este, ont été a utorisés à rentrer en début d'année 2008. To ut comme les réfugiés, les demandeurs d 'asile sur le territoire sénégalais viennent essentiellement d'Afrique et leur nombre a diminué de 958 en 2001 à 203 en 2007.

3. Les migrations internes, un mouvement à sens unique d'Est en Ouest.

La migration interne au Sénégal initié lors du pro cessus colonial de littoralisation des activités et des hommes n'a pas connu de rupture avec l'indépendance. Ainsi, selon le RGPH III, les trois régions du Centre Ouest de Dakar (42.3%), Diour bel (12.9%) et Thiès (11.4%) ont reçu les 2/3 des migrants internes « durée de vie » comme des migrants récents. (Tableau 13)

Selon les résultats des recensements de la population, le littoral concentre aujourd'hui près de 40% de la population totale, passant de 1.748.384 à 4. 299.487 habitants entre 1976 et 2003. Avec un taux d'urbanisation de 70,5%, le littoral abrite près des ¾ de la population urbaine sénégalaise dan s quatre des plus gran des agglomérations, Thiès, Mbour, Sain t-Louis et surtout l'ag glomération dakaroise. La ville capitale, avec une croissance annuelle de 2,96 % contre une moyenne nationale de 2,65 %, reflète la macrocéphalie urbaine du Sénégal. Avec 2.267.356 habitants, elle concentre plus de 7 0% de la population urbaine du littoral, soit 53% de la population urbaine du pays.

Tableau 44 : Part du littoral dans la population du Sénégal en 2002

	Sénégal	Littoral	%
Population (habitant)	10.127809	3.906.592	38,6
Superficie (km2)	196.021	21.437	10,9
Densité (hab/km²)	51,7	182,2	-
Population urbaine	4.120.375	3.030.173	73,5
Nombre de communes	61	25	41,0

Source: Projections de population du Sénégal issues du Recensement (DPS, 2002).

La métropole urbaine résu lte de l'exploitation de l'effet de sy napse du littoral dans un contexte d'abord col onial de re cherche d'efficacité économique et politico-administrative, puis de mondialisation. La périphérie oriental e du Sénéga l, le centre d'intenses activités co mmerciales jusqu'au début du XXème siècle est tombé en désuétude avec la construction du chemin de fer Dakar-Niger (Bamako) et la mise en place de liaisons ferroviaires qui ont contribué au déplacement du centre d'intérêt éco nomique de la Sénégam bie, du Nord (fl euve Sénégal) vers le Centre-Ouest (Bassin arachidier et Dakar). Ainsi, elle est devenue une ai re de prélève ment des activités et des homme s, au profit d'un centre situé plus à l'Ouest. Les départs se dirigent ,comme à Bakel, (60%) essenti ellement vers Dakar. (Sakho, 2005)

4. Institutions et acteurs

L'importance des questions liées aux migrations sur le développem ent explique sans doute le rattachement de certaine s structures et projets à la présidence de la Républiq ue dont le projet « initiatives Co-développement » n aguère logé au Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, l'Agence des Grands Travaux (APIX) et le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) en charge des équipements dont la distribution influe sur les migrations internes.

4.1 Les ministères et services du gouvernement

Cinq ministères clés sont impliqués dans la gestion des migrations et en particulier internationales au Sénégal. Deux ont un rapport direct à la migration. Il s'agit du ministère des Sénégalais de l'extérieur et du Ministère des Affaires Etrangères. Le prem ier a pour mission la gestion et prom otion des Sénégalais de l'extérieur et la mise en œuvre d'une politi que d'im plication des Sénégalais de l'extérieur dans les efforts de développem ent. Le second a en charge la gestion de tous les accords cadre et partenariats avec les autres pays. Dans le cadre de la migration, il a négocié des accords avec des pays de destination de la main d'œuvre sénégalaise. Il est responsable des accords liant le Sénégal aux autres pays notamment les pays d'accueil des migrants. De même, il représente le Sénégal dans les grandes rencontres sur les questions liées à la migration.

Pour les ministères de l'Intérieur et de la Fonction Publique, le rapport à la migration découle de missions de sécurité publique et sociale. Ainsi le Ministère de l'Intérieur a en charge la mise en œuvre des accords de gestion des flux migratoires comme l'accord sur la migration légale avec la France et l'Espagne (FRONTEX, gestion concertée des flux migratoires avec les petits projets de lutte contre les flux migratoires clandestins). Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Organisations Socioprofessionnelles est impliqué dans les négociations des contrats de travail dans le cadre de l'immigration légale des ét rangers qui résident et travaillent régulièrement au Sénégal. Mais s'il est membre du comité de gestion des contrats de travail avec l'Espagne, il n'a p as en charge la politique de protection sociale des Sénégalais de l' Extérieur. De plus, il n'a pas été associé au processus de

réalisation des accords sur la m igration légale avec l'Espagne. Le cinquiè me est, sur directive présidentielle, le Ministère de la Jeunesse et de l' Emploi des Jeunes qui assure la gestion des contrats de travail av ec l'Espagne et met en œuvre des programmes d'émigration légale et de lutte contre l'émigration clandestine par le biais de deux instruments : l'Agence Nationale de l'Emploi des Jeunes (ANEJ) et le Fonds National de Promotion des Jeunes (FNPJ).

Mais d'autres ministères sont aussi i mpliqués du fait du caractère tr ansversal des questions migratoires. Le Ministère de la Justice est i mpliqué dans la lutte contre la migration irrégulière, notamment le trafic de s migrants à travers sa Direction des Affaires Criminelles et des Grâc es (DACG). Celui des Forces Ar mées prend part aux opérations de FRONTEX pour la surveillance des côtes en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur. Le Ministère de la Famille, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro-finance, dans le cadre de la lutte contre la traite des enfants, met en œuvre les accords de coopération avec le Mali et la Guinée Bis sau, pour le retour des enfants maliens et bissauguinéens victimes de trafic.

Le Ministère de l'Economie et des Finances conduit la collecte des données et la mise en œuvre des politiques de population à travers ses structures rattachées : la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE), le Centre d'Etudes de Politique pour le Développement (CEPOD), la Cellule de suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté (CS PLP), l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et la Direction Générale du Plan (DGP).

Le Ministère de la Décent ralisation et des Coll ectivités Locales (MDCL) est le point d'entrée au niveau local des acteurs du développement nationaux et non nationaux, notamment les organisations et les associations de la diaspora qui souhaitent investir au Sénégal. Il abrite, entre autres, le Centre de Planification et d'Evaluation Technique des Programmes et Projets et le Centre national d'Etat Civil.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Coopération Décentralisée (MATCD) permet aux collectivités locales sénégalaises d'entreprendre, dans le c adre de leurs compétences propres, des actions de coopération avec les co llectivités lo cales de pay s'étrangers ou des organism es internationaux publics ou privés de développement.

La multiplicité d'i ntervenants sur la gestion des migrations au Sénégal est très souvent source d'interférences et de compétition qui nuit à leur mise en œuvre.

4.2 Les institutions de formation et de recherche

L'Institut de formation et de recherche en Popul ation, Développement et Santé de la Reproduction (IPDSR) participe, en partenariat avec l'ANSD, l'INED et Enda Tiers Monde, à l' Enquête sur les Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) . L'Institut fondamental d 'Afrique noire (IFAN-UCAD) abrite le *Réseau d'étude des migrations internationales africaines* (REMIGRAF), sur les dynamiques migratoires ouest africaines.

4,3 La société civile

Les plu s remarqués son t End a Diapol à trav ers son pôle Migration et Dév eloppement, le CONGAD, et le CARITAS ¹⁰. Le CARITAS a mis sur pi ed un proje t d'assistance sociale et de réinsertion économique et mène des programmes de défense des intérêts et d'information sur la migration clandestine.

Environnement Développement Action (Enda) a participé avec l'IPDSR de l'université de Dakar et l'INED à la mise en œuvre du projet Migration Afrique Europe (MAFE) dont la fin alité est de constituer une base de données sur l'état de la migration sur l'axe Sénégal, France, Espagne et Italie. Elle est aussi à l'origine avec Enda Europe en collaboration avec le Ministère Français des Affaires Etrangères du projet d'Etude dénommé DIAPODE (Diaspora pour le Développement).

L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) abrite le Projet de préventio n et de lutte c ontre le trafi c de m igrants au Séné gal en collabora tion avec le Ministère de la Justice conformément au Protocole des Nations Unies co ntre le trafic illicite de migrants, rati fié par le Sénégal en septembre 2003. l'ONUDC s'attache à combler les lacunes de la législation de 2005 par l a rédaction et la sou mission d'un projet de texte légis slatif relatif au trafic il licite de migrants aux autorités sénégalaises.

Le Bureau International du Travail (BIT) est un partenaire international du Sénégal sur les questions liées aux droits des travailleurs. Il abrite le Projet d'Assistance technique pour l'amélioration de la coordination des flux migratoires du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali vers l'Espagne.

Le Conseil des ONG d'appui au dé veloppement (CONGAD) regroupe 178 ONG nationales, étrangères et internationales et dispose d'un groupe de réflexion sur le lien entre migration et développement.

Le Fonds des Nations Unies pour la Po pulation au Sénégal (UNFPA) contribue au développement du Sénégal et s' intéresse au lien entre populati on et développement (la migration interne, l' exode rural, les camps de personnes dépl acées, etc.; en somme les dy namiques des populations). Il appuie les activités de l'ANSD en matière de collecte de données et l'IPDSR pour la formation en population et développement.

Le Bureau Régional de l 'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)_ de l 'Afrique de l'Ouest et du Centre est un partenaire d'ap pui au développement sur les questions de Migrations. Il collabore avec les ministères dans la mise en œuvre de projets pour la promotion d'une politique migratoire cohérente.

Le siège n ational du Sénég al de la Banqu e Ce ntrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) suit et fou rnit le s op érations de transferts des i mmigrés au Sénégal et de sémigrés sénégalais à l'étranger.

Conclusion

Les données sur les migrations doivent encore être réactualisées et mises à jour sur la base de variables conceptualisées de façon claire et rigoureuse. L'enquête MAFE en est un premier pas.

Le principal enseignement est que la région de Dakar constitue aujourd'hui le creuset des mobilités sénégalaises internes comme internationales. Les premières ont du reste un effet important sur le s secondes car l'analyse des départs dans la région de Dakar met en exergue le poids de la banlieue, réceptacle des migrations rurales-urbaines.

L'orientation des transferts à la satisfaction des besoins des ménages apparait comme une stratégie pensée et préméditée par le migrant en accord avec sa communauté. Il incite à reposer autrement le débat scientifique et politique sur les relations en tre émigration et développement. La recherche du bien-être, même à l'échelle local e, n'est-elle pas une form e de développem ent ? Quelles actions de l'Etat pour l'acco mpagner ? La périphérie orie ntale du Sénégal pourrait être un terrain idéal pour effectuer de plus amples recherches.

En l'absence d'une politique migratoire efficace, la société civile tente de com bler les effets des interférences et compétitions entre les différents services de l'Etat par des actions en direction des communautés et en collaboration avec les institutions de recherche.

Bibliographie

- BA, Cheikh Oumar (1998), « Migrations régionales et relations de genre da ns la v allée du fleuve Sénégal », Africa Development/Afrique et développement, Vol. XXIII, N°. 3/4, p. 95-119.
- BCEAO Agence nationale du Sénégal (2008), « Extrait de la balance des paiements ».
- CODESRIA (2009), « Symposium international Migrations et mondialisation : Enjeux actuels et défis futurs Dakar Sénégal, 18 19 novembre 2009 Bibliographie », CODICE.
- Coulibaly-Tandian, Oumoul Khaïr y (2008), « Socio-anthropologie des mobilités sénégalaises à Toulouse et Barcelone et leurs influe nces au S énégal : diversit é des pratiques, organisation en réseaux, place des NTIC et analyse de genre », Toulouse : Université de Toulouse, Thèse, Doctorat, Sociologie, Université de Toulouse, Université Gaston Berger de Saint-Louis.
- Daum Christophe (19 98), « Les Associations de Ma liens en France : Migrations, Dévelop pement et Citoyenneté », Paris : Editions Karthala.
- Diakho Arouna (200 7), « Les migrants sénégalais de France : du salariat à l'entreprenariat », Université Saint-Denis-Paris 8 IRD, Thèse, Doctorat, Anthropologie.
- Dial Fatou Binetou (2009), « Genre et Migration : Le rôle des femmes dans les migrations irrégulières au Sénégal. Etude de cas de Dakar et sa banlieue », OIM, Dakar.
- Dianka Daouda (2008), « La migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal vers la France : le cas des fato u-fatou », Université de Rei ms Cha mpagne-Ardenne, thèse, doctorat, Géographie Humaine, Reims.
- Dilip Ratha et Zhimei Xu (2008), « Le Recueil de statistiques sur les migrations et les envois de fonds a été compilé », World Bank.
- Diop, Momar Coumba (ed.) (2008), « Le Sénégal d es migrations : mobilités, identités et sociétés », Paris : Karthala.
- DPS (2002), « Note de conjoncture, 4e trimestre ».
- ENDA DIAPOL Dakar (2007), « Les dy namiques trans frontalières en Afrique de l' ouest : analy se des potentiels d'intégration de trois pays-frontaliers en Afrique de l'ouest », Ottawa : CRDI.
- Gupta Sanjeev, Pattillo Catherine, and Wagh Sm ita (2007), « Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa », IMF working paper, WP/07/38.
- Juthathip Jongwanich (2007), « Workers' Remittances, Economic Growth and Poverty in Developing Asia and the Pacific Countries », UNESCAP Working Paper, January, WP/07/01.
- Lessault Dav id & Co ra Metzger (2009), « Le visible et l' invisible dans le ch amp des études sur les migrations : La migration internationale sénégalaise. Des discours publics à la visibilité statistique », Journées d'étude pluridisciplinaires destinées aux doctorants, Poitiers, 14-16 Avril 2009.
- Mboup Bara (2006), « Politiques de développement, migration internationa le et équilibre villescampagnes dans le vieux bassin arachidier (Région de Louga) », Université Cheikh Anta D iop de Dakar Faculté des Lettres et Sciences humaines, thèse doctorat 3ème cycle, géographie, 2005-2006.
- Ndione Babacar (2008), « Territoires urbains et réseaux soci aux : les pr ocessus de migration internationale dans les quartiers de la ville sénégalaise de Kaolack », African Diaspora, Vol. 1, No. 1/2, p. 110-133.
- REMUAO (1995), « Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest. Résultats prélim inaires », Bamako, CERPOD.

- Sakho Papa (2007), « Dakar et le littoral » in Atlas du Sénégal, Ndiaye P. (sous la direction), Editions J.A.
- Sakho Papa (2005), « Marginalisation et enclavem ent en Afrique de l' Ouest : l' espace d es trois frontières sénégalais », d ossier pédagogique, i n Espace-Population-Société, Universités des sciences et Technologies de Lille, vol. 1, p 163-168.
- Sakho Papa (2003), « Les relations v ille-campagne : des leçons du maîtr e à la réalité du terrain » in Mélanges de géographie, de sciences sociales et de littérature offerts au Prof esseur Ch eikh Ba, Annales de FLSH, Numéro Spécial, PUD, pp.77-95.
- Sakho Papa (2007), « Les migrations internationales sénégalaises : potentiel financier et changement social, Actes du dîner-débat », Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Institut de formation et de recherche en population, développement et santé de la reproduction, vol. 1.
- Somé Ay mar Narodar (2 009), « Migration interna tionale au Sénégal : pr ofil m igratoire pour le développement de politiques stratégiques », OIM, Dakar.

Sites internet

http://www.matrix.msu.edu/~ucad/papadembafall/maoumy/remigraf.htm

http://www.mafeproject.com/

ANNEXE

Tableau 1. Les facteurs associés aux transferts

Variables explicatives		Résultats des régressions logistiques		
			Coefficient	
7.44		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Référence	Modalité	Tout transfert	T. d'argent	T. de biens
Sexe	Femme	0.02	0,09	0,30**
(Hommes)	Femme	0,02	0,09	0,30**
Zone de résidence	Afrique	0,19	0,17	0,31***
(Europe) Au	tre destination	0,04	0,02	0,24
Religion	Tidiane	0	0,13	0,08
(Mouride) Aut	re musulman	0,38*	0,45**	0,05
	Chrétien	0,66***	0,55	0,40*
Ethnie M	andingue	0,12	0,1	0,03
(Wolof) Pu	lar	0,03	0,11	0,04
	Serer	0,01	0,01	0,07
	Diola	0,19	0,08	0,36
	Autre ethnie	0,44*	0,29	0,27
Age	14-19 ans	1,39	1,1	0,38
(25-29 ans)	20-24 ans	0,34	1,1	0,47
(25 25 4115)	30-34 ans	0,35*	0,39	0,19
	35-39 ans	0,19	0,28	0,23
	40-44 ans	0,15	0,15	0,02
	45-49 ans	0,13	0,13	0,19
	50-54 ans	0,14	0,02	0,19
	55-59 ans	0,14	0,02	0,02
	60 et +	0,13	0,08	0,19
Niveau d'étude	Primaire	0,1	0,13	0,01
(non scolarisé)	Secondaire	0,1	0,13	0,01
(non scolarise)	supérieur	0,03	0,16	0,04
Situation matrimoniale	Célibataire	0,03	0,16	0,09
(Marié) Sépa	ré	0,26	0,48	0,17
Lien avec le CM	Enfant du CM	1,88***	1,88***	1,42**
	CM et conjoint de CM	1.25***	1,25***	1,42**
(Autre parent du CM)	Parent proche du CM	0,37**	0,31	
	*	,		0,29
	Parent par alliance CM	0,23	0,12	0,26
G 12 1 :	Sans lien avec le CM	0,1	0,26	0,31
Statut d'emploi	Cadre	0	0,27	0
(Employé qualifié)	Emploi non qualifié	0,2	0,26	0,21
	Patron/indépendant	0,13	0,13	0,02
D / 1 1	Autre activité	0,07	0	0,11
Durée dans la migration	Toujours	0,66	0,01	0,48
(Entre 1 et 4 ans)	5-9 ans	0,36	0,84*	0,13
	10 ans et +	0,06	0,49	0
Statut pays d'accueil (A des papiers)	N'a pas de papiers	0,25**	0,23**	0,24***

Notes : Coefficient : représente les coefficients du modèle sous forme multiplicative et sont interprétés en terme de risques relatifs par rapp ort aux catégories de r éférences (omises dans la ré gression). Les niveaux significatifs sont : *** P<1 %, ** P<5 % et * P<10 %.

Source : Enquête MAFE